

Montpellier, le 20 mai 2014

Objet : Réponse de l'Unité au rapport d'évaluation AERES

L'ensemble des personnels de l'UMR B&PMP tient à remercier les membres du comité d'évaluation pour la richesse du dialogue établi lors de la visite, et la qualité du rapport écrit. Ce rapport constitue un support précieux pour guider l'UMR vers encore plus de pertinence et d'excellence scientifique.

Nous sommes en accord avec la plupart des commentaires, conclusions et suggestions émises par le comité. Nous notons en particulier que les efforts entrepris pour corriger certaines faiblesses révélées par l'évaluation de 2009 (visibilité internationale et collaborations entre équipes à améliorer) aient été jugés efficaces par le comité. Nous avons été également attentifs au constat que la performance globale des équipes de recherche de B&PMP justifie que l'Unité affiche des objectifs de recherche plus ambitieux. Nous nous emploierons à mobiliser notre collectif en ce sens.

Nous souhaitons toutefois commenter brièvement trois points d'ordre général :

En ce qui concerne la communication vers certaines catégories de personnels au sujet de la création de la nouvelle équipe (création effective en 2013), nous souhaitons préciser qu'un large débat a eu lieu au sein de l'unité, et avec le futur responsable de cette équipe, dès la fin 2010. La création de cette équipe a été validée par un vote du Conseil de Service le 12 avril 2011 (16 voix pour, 1 abstention, 1 blanc). Ce n'est qu'à l'issue de ce vote que l'hypothèse de la création de cette équipe a été abordée avec les tutelles, qui l'ont validée. La stratégie de l'Unité en termes d'affectation de postes à cette équipe a également été présentée et discutée en interne, puis validée par le Conseil de Service (29 septembre 2011). Nous soulignons que les affectations de personnels effectivement réalisées à partir de fin 2012 correspondent très exactement à ce qui avait été prévu, et discuté au Conseil de Service de septembre 2011, dont le compte-rendu était accessible à l'ensemble des personnels.

En ce qui concerne la faiblesse du nombre de contrats obtenus avec des industriels et du nombre de brevets déposés, nous sommes conscients de la marge de progrès qu'il nous est

possible de réaliser, compte tenu de la culture essentiellement académique de l'Unité. Cependant, c'est un point sur lequel nous avons déjà réagi (multiplication par 14 en 5 ans du volume financier annuel de contrats industriels). Il n'est pas surprenant qu'un délai persiste entre le développement de cette dynamique de partenariat accru et la valorisation de ces partenariats par des brevets.

Enfin, L'Unité est parfaitement consciente de la nécessité de pratiquer une réorganisation importante du service administratif. Cette réorganisation est en cours, avec l'aide des tutelles et en interaction étroite avec les personnels concernés. Nous espérons la voir aboutir dès l'année prochaine.

Alain GOJON
Directeur de l'UMR B&PMP

